ASSEMBLÉE
NATIONALE
Dominique POTIER
Député de Meurthe-et-Moselle

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Madame Stéphanie RIST
Ministre de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées
14 avenue Duquesne
75007 PARIS

Toul, le 23 octobre 2026

Réf : 104-26
Objet : 7 propositions pour nos EHPAD

Madame la Ministre, CHÈRE STÉPHANIE,

J'ai rencontré ces derniers mois les onze établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de la 5ème circonscription de Meurthe-et-Moselle afin d'échanger avec les directions, les soignants, les infirmières, les cadres de santé, mais également les résidents.

Je tiens à vous partager, à grands traits, le diagnostic issu de ces rencontres et à vous formuler 4 propositions.

Les ressources humaines et financières

Tous les établissements rencontrés alertent sur la **crise profonde d'attractivité du secteur médico-social**. Celui-ci peine notamment à attirer les jeunes diplômés. Les difficultés de recrutement concernent particulièrement le personnel qualifié et témoignent d'un déficit d'attractivité persistant du secteur.

Le recours à l'intérim et aux contrats courts est de plus en plus fréquent, tandis que l'absentéisme progresse fortement dans certains établissements.

L'organisation du travail en 12 heures constitue un facteur d'attractivité plébiscité par le personnel, qui y voit avant tout un choix d'organisation professionnelle. Ce mode de fonctionnement soulève toutefois des interrogations quant à ses effets sur la fatigue et les risques professionnels.

Partout, nous avons constaté des **situations budgétaires fragiles**. Les établissements doivent faire face simultanément à la revalorisation attendue des salaires, à la hausse des coûts de l'énergie et au poids des emprunts liés aux investissements de modernisation. Ces tensions sont renforcées par des difficultés récurrentes de gestion de trésorerie, notamment en raison des délais de versement des concours publics.

Assemblée Nationale : 126 rue de l'université - Casier de la poste - 75355 PARIS SP 07
Permanence parlementaire : 27 avenue du Maréchal Foch - 54200 TOUL
03.83.64.09.99 - dominique.potier@assemblee-nationale.fr
www.dominiquepotier.com

Les soins palliatifs et l'accompagnement à la fin de vie

À rebours des idées reçues, les équipes rencontrées témoignent d'un fort engagement dans l'accompagnement à la fin de vie. Plusieurs établissements ont développé une véritable « culture palliative » avec des formations régulières, mais aussi la mise en place de référents douleurs, la prise en compte des enjeux éthiques ou encore des dispositifs de « dossiers dormants » permettant une intervention rapide en cas de dégradation de l'état de santé d'un résident.

À l'exception des EHPAD rattachés à un hôpital public et bénéficiant d'un dispositif intégré de soins palliatifs, les établissements rencontrés partagent un même constat : **les soins palliatifs en EHPAD ne sont pas au niveau des unités spécialisées, faute de temps humain et de moyens suffisants**. En l'absence de dispositif intégré, l'intervention d'équipes extérieures peut entraîner une rupture dans le continuum des soins, malgré la qualité de leur accompagnement.

Les équipes rencontrées expriment par ailleurs leur besoin constant de formation sur le sujet, notamment sur les situations complexes qui peuvent arriver en EHPAD.

Enfin, **l'ensemble des professionnels alertent sur les effets pour les EHPAD d'un maintien à domicile prolongé**. Les résidents arrivent à un âge de plus en plus avancé, avec un niveau de fragilité et de dépendance, notamment sur le plan cognitif, plus important. Cette dépendance accrue complexifie leur adaptation à leur nouveau lieu de vie et renforce les difficultés de prise en charge pour les équipes.

L'adaptation au changement climatique

Avant même les épisodes de canicule, plusieurs établissements, y compris parmi les plus récents, nous ont fait part d'une situation critique tant pour les résidents que pour les soignants. Nous avons malheureusement constaté que **les situations les plus dégradées concernent parfois des bâtiments pourtant construits au cours des deux dernières décennies**.

Les problématiques d'isolation, d'ombrage, d'étanchéité et de vétusté ont été évoqués à plusieurs reprises par les équipes. Le risque de déshydratation des résidents, comme la capacité à maintenir des conditions acceptables pour le personnel lors des fortes chaleurs, sont désormais des préoccupations majeures.

Par ailleurs, **nous avons noté qu'un établissement sur trois a engagé ou envisage des projets énergétiques visant une économie de coût et une atténuation du dérèglement climatique** (chaufferies biomasse, panneaux photovoltaïques, isolation thermique, vitrages solaires ou espaces climatisés).

Beaucoup d'acteurs ont souligné le paradoxe entre les moyens financiers déployés pour des lieux peu fréquentés et la faiblesse du soutien public accordé aux établissements médico-sociaux, qui accueillent des résidents jour et nuit, tout au long de l'année.

Assemblée Nationale : 126 rue de l'université - Casier de la poste - 75355 PARIS SP 07
Permanence parlementaire : 27 avenue du Maréchal Foch - 54200 TOUL
03.83.64.09.99 - dominique.potier@assemblee-nationale.fr
www.dominiquepotier.com

Deux enjeux liés à la qualité de vie sont par ailleurs apparus au cours des échanges :

- L'importance de renforcer les liens entre les EHPAD et le territoire, avec notamment des expériences réussies de coopération avec les établissements scolaires.

- La nourriture est un élément de différenciation important entre les établissements. La présence d'une cuisine au sein de l'EHPAD apparaît comme un facteur déterminant pour la qualité de vie des résidents.

L'ensemble des établissements nous ont alerté sur deux points sensibles :

- Les difficultés liées à la traçabilité et à l'interopérabilité des systèmes d'informations, notamment autour du dossier médical partagé.

- Les inquiétudes majeures concernant certaines pratiques de régulation et de priorisation des interventions des urgences, en fonction du niveau de dépendance, de l'âge ou des directives anticipées.

Ces échanges nous amènent à vous faire part de 7 propositions :

1. **Adopter au plan national une grande loi pour le Grand Âge**, assortie de ressources budgétaires à la hauteur de son ambition, permettant de recruter le personnel manquant à une juste rémunération et visant l'accompagnement le plus digne possible des résidents ;

2. **Faire des établissements médico-sociaux publics et privés non lucratifs une priorité des aides publiques en matière d'adaptation au changement climatique**, en mobilisant notamment des dispositifs tels que « Intracting » avec la Banque des Territoires ;

3. **Déployer un programme de formation et d'accompagnement des professionnels à la mise en œuvre effective des soins palliatifs**, tel que prévu dans la loi n° 2026-404 ;

4. **Articuler les politiques du Grand Âge avec celles relevant de la santé publique**, notamment au sein des contrats locaux de santé et des communautés professionnelles territoriales de santé ;

5. **Favoriser, au sein des EPCI, les écosystèmes favorables au partenariat avec notamment les établissements scolaires et le monde associatif** ;

6. **Mettre à plat la doctrine en matière de régulation et de priorisation des interventions des urgences** ;

7. **Rendre effective à l'échelle du GHT 7 la traçabilité et à l'interopérabilité des systèmes d'informations**, notamment autour du dossier médical partagé.

Assemblée Nationale : 126 rue de l'université - Casier de la poste - 75355 PARIS SP 07
Permanence parlementaire : 27 avenue du Maréchal Foch - 54200 TOUL
03.83.64.09.99 - dominique.potier@assemblee-nationale.fr
www.dominiquepotier.com

Nous espérons que l'ensemble de ces propositions contribueront à faire des EHPAD des lieux de vie « jusqu'au bout ». Nous espérons qu'elles retiendront votre attention dans le cadre du projet de loi de financement de la Sécurité sociale et qu'*a minima* elles seront une contribution au débat des élections présidentielles de 2027.

Certain de l'attention que porterez à ces propositions issues de mes visites de terrain, je vous prie de recevoir, Madame la Ministre, l'assurance de mes salutations respectueuses.

Dominique POTIER
Député de Meurthe-et-Moselle

Copie à :

- **Madame Camille GALLIARD-MINIER**, Ministre déléguée chargée de l'Autonomie et des Personnes handicapées
- **Madame Christelle RATIGNIER-CARBONNEIL**, Directrice générale de l'Agence régionale de Santé - Grand Est
- **Madame Chaynesse KHIROUNI**, Présidente du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle
- **Monsieur Yves SÉGUY**, Préfet de Meurthe-et-Moselle
- **Monsieur Mathieu KLEIN**, Président du Conseil de surveillance du CHRU de Nancy
- **Monsieur Arnaud VANNESTE**, Directeur du CHRU de Nancy

Assemblée Nationale : 126 rue de l'université - Casier de la poste - 75355 PARIS SP 07
Permanence parlementaire : 27 avenue du Maréchal Foch - 54200 TOUL
03.83.64.09.99 - dominique.potier@assemblee-nationale.fr
www.dominiquepotier.com